



Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué pour diffusion immédiate

Sirop d'érable : Deux rapports, même conclusion. Les acériculteurs sont attachés.

Lachute, 17 février 2016 : L'UPA et la Fédération des Producteurs Acéricoles du Québec (FPAQ) ont manifesté hier leur grogne envers le rapport Gagné, comme elles l'ont fait avant avec les rapports Bolduc, Pronovost, St-Pierre, etc.

C'est à se demander quelle mouche a piqué l'UPA alors que le rapport Gagné est en fait peu applicable à moins de modifier la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. Des modifications qui sont justement demandées par tous les rapports des quinze dernières années et par un grand nombre d'agriculteurs. Malheureusement, l'UPA tient à son monopole sur la production agricole, ce qui complique toute évolution.

Les faits contenus dans le rapport Gagné sont aussi clairs que ceux du précédent rapport Bolduc; deux rapports, deux constats identiques : La FPAQ manque à ses devoirs de démocratie. De plus, il y a un manque d'équilibre entre les pouvoirs conférés aux syndicats agricoles et la liberté des agriculteurs à être maîtres de leur entreprise.

Oui, selon l'étude commandée par la FPAQ elle-même (Rapport Forest-Lavoie, 2014), le Québec a bel et bien perdu 10% du marché mondial. De plus, dans le cadre des consultations, plusieurs analystes ont évoqué une perte de 10% supplémentaire si un virage n'était pas pris. Cela représente exactement les prévisions formulées par l'Union paysanne au début des années 2000. Pendant ce temps, la FPAQ poursuit en justice tous ceux qui contournent son système et replonge le Québec dans des scénarios dignes du rideau de fer. Les producteurs ne cessent de répéter qu'ils ont peur de la Fédération.

La FPAQ n'a procédé à aucun référendum auprès des producteurs pour mettre en place son plan conjoint. Pourtant, comme le relatait le rapport Bolduc, les rencontres régionales de l'époque furent entachées d'irrégularités.

Mise sous tutelle

Alors qu'une étude interne à la FPAQ démontre que plus de 3000 acériculteurs sont insatisfaits de son travail, la Régie des marchés agricoles devrait agir. À moins de correctifs importants, qui ont été demandés à plusieurs reprises à la FPAQ, il serait justifié de mettre le plan conjoint acéricole sous tutelle.

Les tentatives de la FPAQ, visant à faire croire que sans sa main de fer la situation serait pire et que le marché serait un fouillis, ressemble à une campagne de peur d'un syndicat pris de panique. En 2016, nous devons dénoncer ce manque de confiance dans la liberté des acériculteurs du Québec à déterminer leur façon de gérer leur entreprise. Non, ce n'est pas au syndicat à contrôler ce qui est bon pour un agriculteur.

L'Union paysanne réitère sa confiance dans les conclusions du rapport Gagné et demande au ministre Paradis d'agir afin de redonner aux acériculteurs du Québec le contrôle de leur entreprise.

-30-

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Daniel Gaudreau
représentant comité-acéricole
819-657-4528

L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysanne.

Elle préconise une agriculture axée, d'une part sur la souveraineté alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux.